



Fonds Européens Structurels
et d'Investissement

COMITE DE SUIVI DES FONDS EUROPEENS EN GUADELOUPE

MARDI 3 JUILLET 2018, CONSEIL REGIONAL, BASSE-TERRE

REUNION TECHNIQUE 5
SUJETS TRANSVERSAUX PLURIFONDS



1. La priorité donnée à l'optimisation du système de suivi
 - 1.1 Une attention particulière légitimée par plusieurs facteurs;
 - 1.2 Un dispositif de suivi amélioré depuis le début de la programmation;
 - 1.3 La poursuite des travaux d'optimisation;
2. Etat d'avancement des plans d'évaluation et RAMO
 - 2.1 Disponibilité des premiers livrables couplée à un regroupement des travaux;
 - 2.2 Les grands enseignements du RAMO 2017;
 - 2.3 Etat d'avancement de la régularisation des RAMO antérieurs.

1. La priorité donnée à l'optimisation du système de suivi

1.1 Une attention particulière légitimée par plusieurs facteurs:

- les limites des systèmes d'information en matière de valorisation de données ;
- la livraison à retardement des modules relatifs au suivi-évaluation dans l'outil Synergie Cœur de Métier ;
- le caractère non fonctionnel de l'agrégateur Synergie.

1. La priorité donnée à l'optimisation du système de suivi

1.2 Un dispositif de suivi amélioré depuis le début de la programmation

Ce suivi a été optimisé depuis le début de la programmation par :

- la routinisation et la diffusion de tableaux de bord permettant le suivi des dépôts, de la programmation et de la réalisation financières/physiques ;
- la sensibilisation des gestionnaires à la question des indicateurs et enjeux associés au regard du cadre de performance (séminaire, formation, réunion interservices) afin d'améliorer l'accompagnement des porteurs de projets et bénéficiaires ;
- l'organisation prochaine d'un séminaire directement à l'attention des porteurs de projets concernant notamment la maximisation de la qualité des demandes de paiement et des micro-données FSE/IEJ.

1. La priorité donnée à l'optimisation du système de suivi

1.2 Un dispositif de suivi amélioré depuis le début de la programmation

L'optimisation de ce dispositif devrait se poursuivre au travers de :

- la livraison de guides méthodologiques FEDER-FSE des indicateurs capitalisant la version modifiée du programme
- l'acquisition imminente d'une solution informatique permettant une responsabilisation de l'ensemble des acteurs, un suivi en temps réel, un contrôle de cohérence intégré et des possibilités de valorisation plus aisées;
- la montée en puissance des comités de gestion à raison de deux occurrences mensuelle à compter de ce mois de septembre dans la perspective de l'évitement du DO et des suspensions de paiement d'une part, dans la perspective de l'obtention des réserves de performance d'autre part;
- la clarification des modalités d'appropriation de la nouvelle réglementation concernant la comptabilisation des indicateurs FEDER et FEADER ;
- la concrétisation d'un appel à projet finançable par le programme Europact concernant l'acquisition d'une solution informatisée permettant d'obtenir des rendus cartographiés et benchmarkés entre DOM (Guy, Gua, Mar et May).

2. Etat d'avancement des plans d'évaluation et RAMO

2.1 Disponibilité des premiers livrables et regroupement des travaux évaluatifs

- Evaluations relevant de la mise en œuvre :
 - Evaluation du système de suivi des indicateurs et optimisation de la performance (véritable plus value s'agissant des cibles 2023 du programme);
 - Evaluation de la simplification administrative;
 - Evaluation de la mise en œuvre du programme corrélées aux items des RAMO FEDER-FSE et FEADER renforcé;
 - Evaluation de la mise en œuvre des ITI (travaux annulés);
- Evaluations d'impact :
 - IEJ 2018, coordonné par l'AG nationale et mutualisée entre les 12 AG régionales ayant un volet IEJ;
 - Autres évaluations d'impact dont le démarrage sera vraisemblablement décalé en raison de la nécessité de conduire une étude en terme d'évaluabilité des dispositifs selon une méthode contrefactuelle (amorce en cours avec le FEADER)

2. Etat d'avancement des plans d'évaluation et point RAMO

2.2 Les principaux enseignements des RAMO 2017

- la contrainte financière des opérateurs (trésorerie limitée du tissu associatif, problématique de contraction des budgets locaux) intègrent d'autres évolutions de contexte (survenue de catastrophes naturelles) qui impactent le montage des demandes voire la réalisation des projets et rendent nécessaire une révision raisonnée du programme.
- l'animation perfectible des dispositifs du programme;
- la nécessité d'un pilotage resserré autour des objectifs de performance.

2. Etat d'avancement des plans d'évaluation et point RAMO

2.3 Régularisation des RAMOs antérieurs

- RAMO FEDER-FSE Région 2016;
- RAMO 2015-2016 FEDER-FSE Etat.

MERCI POUR VOTRE ATTENTION